



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie et des Finances
Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de
Réformes et des Programmes financiers

NEWSLETTER

DEUXIEME TRIMESTRE 2024

Bulletin trimestriel d'informations sur les
performances économiques et financières du Togo.
croissance, inflation et coopération internationale



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Bulletin trimestriel d'informations sur les
performances économiques et financières du Togo.

2^{ème} trimestre 2024

Sommaire

Actualités macroéconomiques

4

Croissance et inflation au Togo

4

Perspectives de mobilisation accrue des recettes

5

Budget

6

Gestion budgétaire

6

Climat des affaires

7

Nouvelles avancées dans la dématérialisation des procédures administratives

7

Renforcement des relations bilatérales

8

Participation au premier sommet Corée-Afrique

8

Événements diplomatiques à Lomé

9

Investissements étrangers

10

Relations avec les bailleurs et partenaires

11

Un soutien continu des partenaires techniques et financiers

11

Social – Indice de Développement Humain (IDH)

12

Progression à l'indice IDH du PNUD

12

Publications récentes

13

Publications budgétaires, comptables et financières

13

Actualités macroéconomiques (1/2)

Croissance et inflation au Togo



Des perspectives de croissance robustes au cours de la période 2024-2025

- Une mission des services du Fonds Monétaire International (FMI) a séjourné à Lomé, du 27 mai au 08 juin 2024 afin de mener avec les autorités togolaises, des **consultations au titre de l'article IV du FMI**, passant en revue les situations macroéconomiques, des finances publiques, et du secteur bancaire et financier.
- A l'issue de cette mission, **le FMI a publié un communiqué soulignant les progrès** réalisés par les autorités. Selon les estimations du FMI, la croissance économique a atteint 5,6% en 2023, et l'inflation est tombée à 2,6% en avril 2024. De plus, des progrès substantiels dans la mobilisation des recettes ont été atteint, portant celles-ci à 16,8% du PIB en 2023. Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA).
- La mission a également souligné que **la part de l'extrême pauvreté a baissé à 25,8%** (contre 28,4% en 2018) et que **le Togo a progressé dans la réalisation d'autres Objectifs de Développement Durable**, portant son degré global de réalisation à 56,3 sur 100 (contre 54,7 en 2018) et ce malgré les multiples chocs des dernières années.
- Par ailleurs, **le FMI a présenté, le jeudi 13 juin 2024 à Lomé, son rapport sur les perspectives économiques pour l'Afrique** subsaharienne placé sous le thème « Une reprise timide et coûteuse ». Cet événement a réuni les partenaires financiers du Togo, notamment la Banque Mondiale, le PNUD, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement. Le rapport met en lumière les défis à relever et formule des recommandations pour accompagner les pays l'Afrique subsaharienne.
- Le Gouvernement soutient les conclusions et recommandations du rapport, pour la plupart alignées sur ses orientations stratégiques.

En particulier, le FMI préconise une augmentation des recettes en même temps qu'un rééquilibrage progressif des finances publiques, afin de prévenir tout changement brusque et perturbateur. Or, dans le but de réduire les vulnérabilités liées à l'endettement, **le gouvernement a précisément adopté une stratégie visant à ramener le déficit budgétaire à 3% du PIB d'ici 2025**. Cette stratégie inclut une mobilisation accrue des recettes et un contrôle des dépenses courantes non prioritaires, tout en maintenant un niveau adéquat d'investissement pour préserver la croissance. Pour rappel, dans cette optique, **un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) a été conclu avec le FMI sur les politiques économiques et les réformes à mettre en oeuvre**.

- Ainsi, le Togo reste résolu à progresser pour améliorer le niveau de vie de ses populations. **Les efforts déployés par le gouvernement ont permis d'augmenter les recettes fiscales et non fiscales respectivement de 0,9% et 0,8% du PIB en 2023**, dépassant largement les prévisions. Cette hausse des recettes, combinée à une maîtrise des dépenses, a permis de **réduire le déficit budgétaire de 8,3% du PIB en 2022 à 6,7% du PIB en 2023**, dont 1,3% lié à une opération exceptionnelle de renforcement du secteur bancaire.
- Ces efforts devraient se poursuivre en vue d'augmenter davantage les recettes fiscales, grâce notamment à une consolidation de la croissance économique qui est prévue à 6,6% en 2024 et 6,8% en 2025 selon les prévisions des services nationaux.

Actualités macroéconomiques (2/2)

Perspectives de mobilisation accrue des recettes



La lutte contre l'évasion fiscale et autres flux financiers

- Le Togo a accueilli en juin 2024, la 15ème réunion de l'Initiative Afrique, un programme international de promotion de bonnes pratiques fiscales fondé en 2014.
- Organisé conjointement par le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales et le ministère de l'Economie et des Finances, l'évènement a réuni plus d'une centaine de participants issus de 40 pays et d'une dizaine d'organisations internationales.
- Le renforcement du partenariat était au centre des échanges de cette rencontre afin de permettre aux États de mieux lutter contre l'évasion fiscale et autres flux financiers illicites, et de mobiliser plus de recettes fiscales.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Bulletin trimestriel d'informations sur les performances économiques et financières du Togo.

2ème trimestre 2024

Gestion budgétaire



Transparence budgétaire

Adoption et publication des documents budgétaires

- Le cadre de la transparence budgétaire est de plus en plus renforcé avec la publication des documents relatifs à la préparation et l'exécution de la loi de finances. A ce titre, la circulaire relative au calendrier budgétaire opérationnel 2025, indiquant les périodes clés du processus budgétaire, exercice 2025, les différentes lois de finances, les rapports sur l'exécution de la loi de finances, conformément aux dispositions légales sont mis à la disposition du public, aussitôt leur adoption.

Elaboration et publication du budget citoyen

- Les informations budgétaires contenues dans

la loi de finances font objet de transcription dans le document « budget citoyen » afin de faciliter la compréhension et la lisibilité à toute personne; ce qui renforce le rôle de contrôle du citoyen sur le budget de l'Etat. Il est prévu les semaines à venir, une grande campagne de vulgarisation dudit document dans toutes les régions du pays.

Communication régulière sur l'exécution mensuelle des projets d'investissements

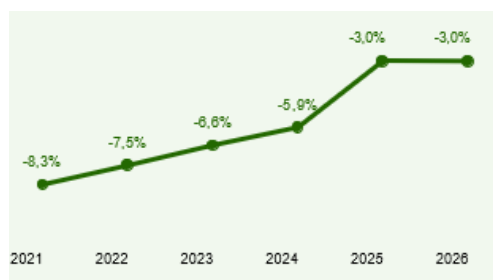
- L'analyse au 30 juin 2024 de la situation des projets d'investissement du budget de l'Etat, fait ressortir un taux d'exécution global de 27,7%, soit un montant de 145 milliards de francs CFA pour une prévision de 522,4 milliards de francs CFA.



Pilotage budgétaire

Le cadrage budgétaire vise un objectif de déficit de 3% en 2025

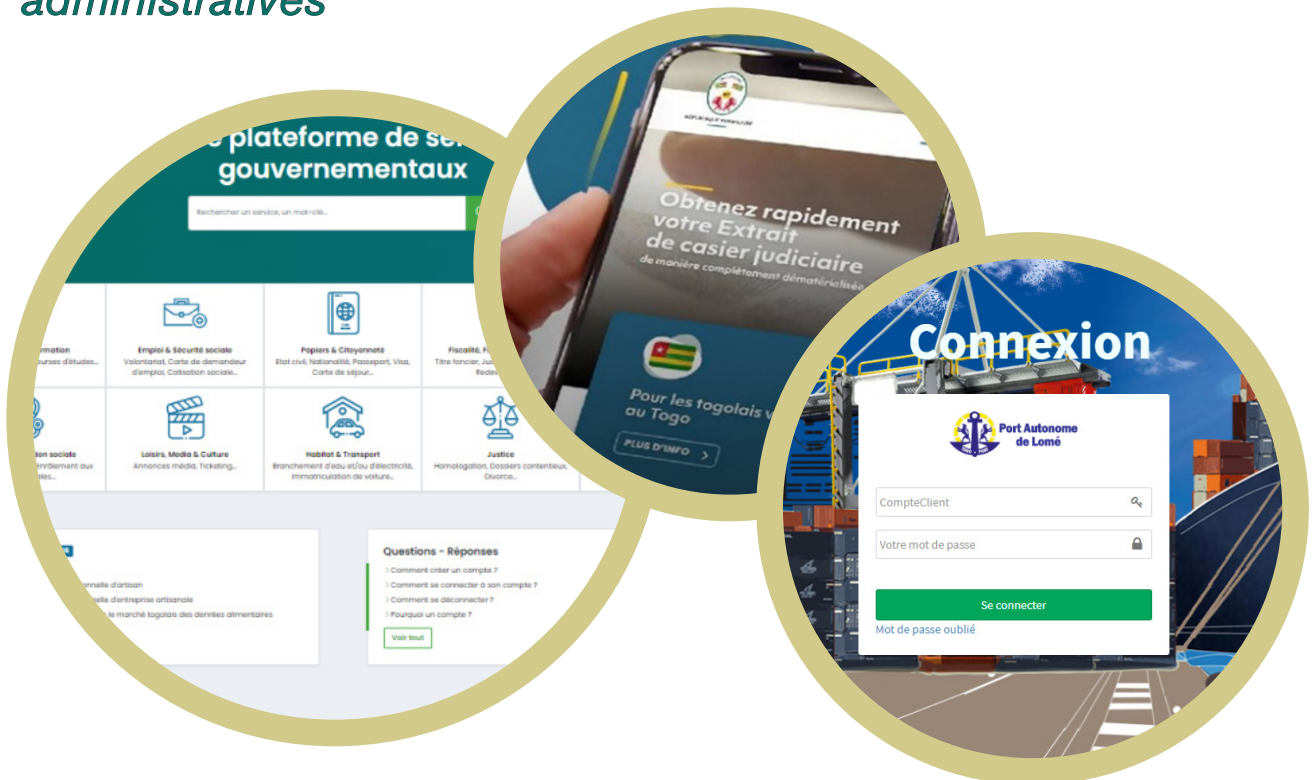
- Depuis la pandémie Covid 19, le Togo concrétise des efforts pour réduire le déficit de 8,3% du PIB en 2021 pour atteindre le seuil fixé de l'UEMOA à 3% à partir de 2025. L'amélioration de la consolidation budgétaire résulte du fruit des efforts de recouvrement de recettes fiscales et de la maîtrise des dépenses budgétaires.



Mise en oeuvre des nouvelles approches budgétaires dans la gestion des finances publiques : budgétisation sensible au genre, budgétisation sensible aux changements climatiques et à l'environnement

Après trois années consécutives de mise en oeuvre de la budgétisation sensible au genre avec des ministères et institutions pilotes, la prise en compte du concept de genre et équité est introduit dans les travaux budgétaires de tous les ministères et institutions et fait hisser le Togo au rang des pays abordant la réforme budgétaire sur le genre. De plus, le budget du Togo en 2024 marque un pas décisif auprès des bailleurs sur la question du climat (FMI, PNUD).

Nouvelles avancées dans la dématérialisation des procédures administratives



Réformes mises en place pour réduire les temps et coûts des procédures administratives dans l'optique de l'amélioration du climat des affaires

Pour ce début d'année 2024, les services administratifs ont oeuvré à la digitalisation de nombreuses procédures visant à améliorer le climat des affaires conformément à la Stratégie Digitale 2025.

- L'interopérabilité des plateformes de formalités administratives (DGDN, CFE, RCCM, OTR) facilitant la célérité des opérations ;
- La dématérialisation totale du processus d'obtention du titre foncier via le portail en ligne du cadastre ;
- La dématérialisation des procédures à la cour d'arbitrage du Togo (CATO) avec possibilité de déposer, consulter et télécharger les documents soumis dans le cadre d'une procédure d'arbitrage via une plateforme en ligne sécurisée et la tenue des audiences par visioconférence ;
- La création d'un Identifiant Unique des Parcelles ;
- La mise en place d'une base de données des bénéficiaires effectifs des sociétés ;
- La dématérialisation des procédures de règlement de contentieux au niveau de la Cour d'Arbitrage et de Médiation du Togo ;
- La dématérialisation des procédures collectives du tribunal du commerce.

Renforcement des relations bilatérales (1/3)

Participation au premier sommet Corée-Afrique



Renforcement des relations avec la Corée du Sud

S.E.M. le Président Faure Gnassingbé a participé au premier sommet Corée-Afrique les 4 et 5 juin 2024 à Séoul sur invitation du Président sud-coréen Yoon Suk Yeol. Séoul accueillait des délégations de 48 pays africains pour conclure des accords portant sur l'approvisionnement en minerais et des projets d'infrastructures.

A l'ouverture du sommet, M. le Président Yoon s'est engagé à ce que la Corée du Sud double son aide publique au développement en faveur de l'Afrique pour atteindre 10 milliards de dollars d'ici à 2030, et à fournir 14 milliards de dollars de financements à l'exportation pour aider les entreprises coréennes à développer leurs échanges commerciaux et leurs investissements sur le continent.

En marge du sommet Corée-Afrique, le Président Faure Gnassingbé a eu des entretiens avec plusieurs personnalités du monde économique, financier et des affaires, afin d'oeuvrer au renforcement de la coopération entre la Corée et le Togo.

- Le Président s'est rendu à l'Autorité Nationale de Développement Agricole coréenne, où il a rencontré son président, Cho Chaeho. L'objectif de cette rencontre était d'évoquer l'adhésion du Togo à la Korea-Africa Food and Agriculture Cooperation Initiative (KAFACI) pour bénéficier de l'expertise coréenne en matière d'agriculture, notamment pour l'amélioration de la culture du riz.
- Le Président a, ensuite, rencontré Woon-Ki Lyoo, Président de la Fondation Corée-Afrique (KAF). La réunion visait à faciliter les investissements coréens au Togo. Les échanges ont porté sur les opportunités d'investissements dans les secteurs du numérique et des services douaniers, dont la Fondation Corée-Afrique joue un rôle central dans leur promotion.
- Le Président s'est également entretenu avec Chang Won-Sam, responsable de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Les deux personnalités ont abordé divers projets de développement et de coopération bilatérale.
- Le Président s'est entretenu avec le PDG de la Compagnie SEJIN G&E, M. Lee Kyoung Yeo, pour accompagner le Togo dans sa stratégie de gestion de l'environnement, notamment à travers l'enfouissement et la transformation des ordures en biogaz ainsi que l'assainissement du cadre de vie urbain.
- Il a ensuite rencontré Mafalda Duarte, Directrice exécutive du Fonds vert pour le climat afin de renforcer le partenariat dans le cadre de la stratégie nationale de renforcement de la résilience des populations face au changement climatique.
- Enfin, le Président a visité le siège de l'ONG International Youth Fellowship (IYF) où il a rencontré le fondateur, le pasteur Ock Soo Park qui était présent à Lomé en février dernier. Les discussions ont porté sur la collaboration en faveur de la jeunesse à travers des programmes éducatifs, culturels et de bénévolat.

Renforcement des relations bilatérales (2/3)

Événements diplomatiques à Lomé



Renforcement des relations avec les Etats-Unis

- En fin de mandat au Togo en mai 2024, l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo Mme Elizabeth Fitzsimmons a exprimé sa gratitude pour le partenariat étroit qui s'est développé entre les peuples américain et togolais.
- À cette occasion, la chancellerie a publié un document récapitulant les initiatives pilotées ou conduites sous son leadership de 2022 à 2023. Parmi celles-ci figurent le Fonds de Résilience qui, dans le cadre de la stratégie américaine de dix ans (2023-2033) pour prévenir les conflits et promouvoir la stabilité, alloue annuellement, 100 000 dollars au Togo depuis 2023 pour s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent, ainsi que le Fonds d'Auto-Assistance, qui a versé 75000 dollars à 20 organisations dans les cinq régions en 2022.
- Au cours de son mandat, des partenariats structurants ont été renforcés tels que la Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique (AGOA) qui était au centre des échanges économiques entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne, l'éligibilité du Togo au programme Compact de la Millennium Challenge Corporation (MCC) et la poursuite du programme Seuil, initié fin 2020 avec une subvention de 35 millions de dollars, visant à améliorer l'accès aux services de Technologie de l'Information et de la Communication et à formaliser les droits fonciers au Togo.
- L'ambassadeur Elizabeth Fitzsimmons, devrait être remplacé par Mary E. Daschbach, actuellement chef de mission adjoint en République du Cameroun.



Bilan et nouveau cadre de partenariat avec la Chine

- Lomé et Pékin ont réaffirmé leur engagement mutuel à renforcer leur partenariat lors d'une réunion tenue le lundi 03 juin 2024 à Lomé entre une délégation chinoise et l'exécutif togolais. Cette rencontre a permis de faire le bilan des relations entre les deux pays, jugé positif, depuis le lancement de diverses initiatives et programmes de la 8ème conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine en 2021. Les projets portent sur des secteurs clés tels que la production énergétique, l'aménagement hydraulique, l'augmentation de la production agricole et l'amélioration du système d'irrigation.
- Le nouveau cadre de partenariat a pour but de s'étendre à d'autres domaines tels que la sécurité, l'environnement et l'emploi des jeunes, dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations togolaises.

Renforcement des relations bilatérales (3/3)

Investissements étrangers



Visite d'une délégation d'investisseurs britanniques à Lomé

- En phase avec son ambition de mobiliser davantage de financements étrangers pour ses projets prioritaires, **le Togo a accueilli une délégation d'investisseurs britanniques** les 18 et 19 juin 2024. Cette mission, initiée par le fonds d'investissement DMA Invest, fait suite au Forum sur le commerce et l'investissement (WCAF) franco-britannique en Afrique de l'Ouest et Centrale.
- Lors de cette visite, **les investisseurs britanniques ont eu l'opportunité de découvrir les perspectives économiques du Togo et les principaux secteurs porteurs pour les investissements** à travers des séances d'information économique, des tables rondes sectorielles et des visites de sites.
- Cette mission fait suite à une première visite effectuée en février 2023, au cours de laquelle les investisseurs britanniques avaient rencontré les acteurs économiques locaux et les autorités gouvernementales togolaises.



Nouvel instrument de coopération économique avec l'Allemagne

- **Le Centre de Compétence pour le Financement des Exportations Allemandes pour l'Afrique de l'Ouest et de l'Est a été ouvert aux entreprises togolaises**, ciblant particulièrement les PME.
- En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), **ces opportunités en matière de garanties de crédits à l'exportation ont été présentées à près de 400 entrepreneurs togolais** le 3 juin 2024 à Lomé. Cette initiative vise à renforcer les liens commerciaux entre l'Allemagne et le Togo.
- Grâce à ce Centre, un soutien financier substantiel peut être accordé aux entreprises togolaises pour la réalisation de leurs projets. Par exemple, un prêt couvrant un tiers du total de l'achat de l'équipement peut être accordé à un entrepreneur souhaitant installer une usine de production. Ce prêt peut être assorti des meilleures conditions financières avec une maturité allant jusqu'à 20 ans. De plus, les négociations et la signature des contrats de partenariat entre les opérateurs togolais et allemands sont facilitées par le Centre.
- Cette offre de l'Allemagne est considérée comme une réponse au problème majeur de la faible capacité financière des entreprises togolaises, selon Mme Nathalie Bitho, Présidente de la délégation spéciale de la CCI-Togo.
- **Cette structure permettra de renforcer les partenariats entre les opérateurs économiques togolais et allemands.**

Relations avec les bailleurs et partenaires

Un soutien continu des partenaires techniques et financiers



Nouveau Cadre de partenariat entre la Banque Mondiale et le Togo

■ **Le Groupe de la Banque mondiale a adopté le 23 mai 2024 un nouveau Cadre de partenariat pays (CPP) avec le Togo.** Ce nouveau CPP guidera les actions du Groupe de la Banque mondiale au Togo pour les cinq prochaines années fiscales (2025-2029) afin de relever les défis de développement du pays à savoir la réduction de la pauvreté, la croissance de la prospérité partagée et la promotion d'un développement durable.

■ **Structuré autour de trois objectifs principaux, le CPP vise à créer des emplois de qualité par le secteur privé, améliorer le capital humain, et promouvoir un développement territorial inclusif et durable.** Il intègre également deux thèmes transversaux : le renforcement du cadre macroéconomique et de la gouvernance, tout en mettant l'accent sur la productivité agricole, la logistique et la connectivité comme moteurs

principaux de la transformation économique du Togo.

■ À cette occasion, la Banque mondiale a approuvé trois nouvelles opérations financées par l'Association internationale de développement (IDA) pour un montant total de **près de 298 millions de dollars**. Ces opérations visent à renforcer l'accès à l'électricité, améliorer la performance de l'administration publique et promouvoir la cohésion sociale.

■ Par ailleurs, la Banque mondiale a accordé une dérogation permettant au Togo d'accéder aux ressources du Guichet pour la prévention et la résilience, pour un montant d'environ **315 millions de dollars**, afin de soutenir la mise en oeuvre de la stratégie nationale de renforcement de la résilience des populations.



Nouvel appui du PNUD pour la lutte contre le changement climatique

■ Le Togo va bénéficier d'un fonds de 200 000 dollars du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre d'un **appui pour formuler une stratégie nationale climatique chiffrée et se positionne comme un partenaire d'appui à la budgétisation verte.**

■ L'annonce de ce nouveau partenariat a été faite le 18 juin 2024 à Lomé, à l'occasion de la validation de la vision nationale du développement à long terme à faible émission de carbone et résilient au climat suivant les ateliers de concertation des différents acteurs impliqués.

■ **Ces actions ont permis de constater des avancées significatives pour le Togo. En passant de 10 indicateurs lors de l'élaboration des CDN à 25 indicateurs sur les 27 prévus,** le Togo a réalisé une progression de 93% permettant de mieux en assurer le suivi. Par ailleurs, **le Togo a déjà commencé à mettre en oeuvre 38% des projets inscrits dans ses CDN révisées.**

■ L'ensemble de ces actions vise à renforcer la mise en oeuvre des CDN afin d'atteindre l'objectif de zéro carbone d'ici 2050.

Social – Indice de Développement Humain (IDH)

Progression à l'indice IDH du PNUD

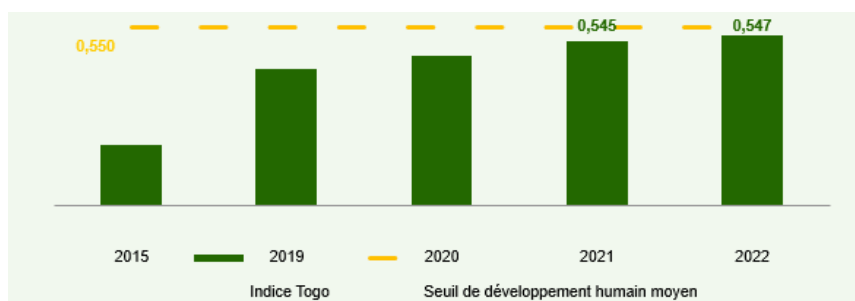


Le Togo enregistre la meilleure performance dans l'UEMOA en matière de progression dans le développement humain 2023-2024

- **Madame Sandra Ablamba Johnson**, Ministre et Secrétaire général de la Présidence de la République togolaise, a présidé le 18 juin 2024 à Lomé la **cérémonie de lancement officiel de l'édition 2023-2024 du Rapport sur le Développement Humain du PNUD** intitulé « Sortir de l'impasse : Repenser la coopération dans un monde polarisé ».
- Depuis quelques années, l'indice de développement humain (IDH) du Togo est en constante évolution, passant de 0,484 en 2014 à 0,513 en 2018, puis à 0,539 en 2021/2022 et atteignant 0,547 en 2023/2024, soit une progression de 13% entre 2014 et 2023/2024. Selon ce rapport, le Togo enregistre un progrès remarquable à l'instar des précédents rapports. En conséquence, **le Togo se classe pour la cinquième année consécutive 1er dans l'espace UEMOA et 4ème dans l'espace CEDEAO** après le Cap-Vert, le Ghana et le Nigéria.
- Pour la Ministre, ces chiffres montrent que le Togo est en bonne voie pour atteindre la catégorie de développement humain moyen, fixée à 0,550.
- Dans son discours, elle a déclaré « Le Revenu National Brut par habitant est passé de 2167\$ US en 2021-2022 à 2214\$ US en 2023-2024. Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est établie à 61,6 ans en 2023/2024. Ces performances résultent des initiatives des plus hautes autorités visant à capitaliser les potentialités de notre jeunesse, avec des résultats significatifs en matière de formation, d'accompagnement financier et technique, et de facilitation de l'accès au marché ».



Evolution de l'indice IDH du Togo de 2015 à 2022



Source: PNUD, Rapport sur le développement humain 2023-2024

Publications récentes

Publications budgétaires, comptables et financières



Publications du Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers: <https://togoreforme.gouv.tg>

- *Rapport annuel de la dette publique au 31 décembre 2023;*
- *Répertoire des actifs financiers de l'Etat au 1er semestre 2024;*
- *Tableau des opérations financières de l'Etat à fin mars 2024;*
- *Rapport de mise en oeuvre des réformes au titre de l'année 2023;*
- *Stratégie d'endettement à moyen terme 2024-2026;*
- *Rapport d'exécution du budget à fin mars 2024 ;*
- *Budget programme de l'Etat 2024-2026 ;*
- *Bulletin statistique de la dette publique à fin mars 2024.*



Publications de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA-Titres)

- *Note d'information du Togo sur 2023.*



Publications de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

- *Balance des paiements et position extérieure globale du Togo – 2022.*